

HAUT CONSEIL DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

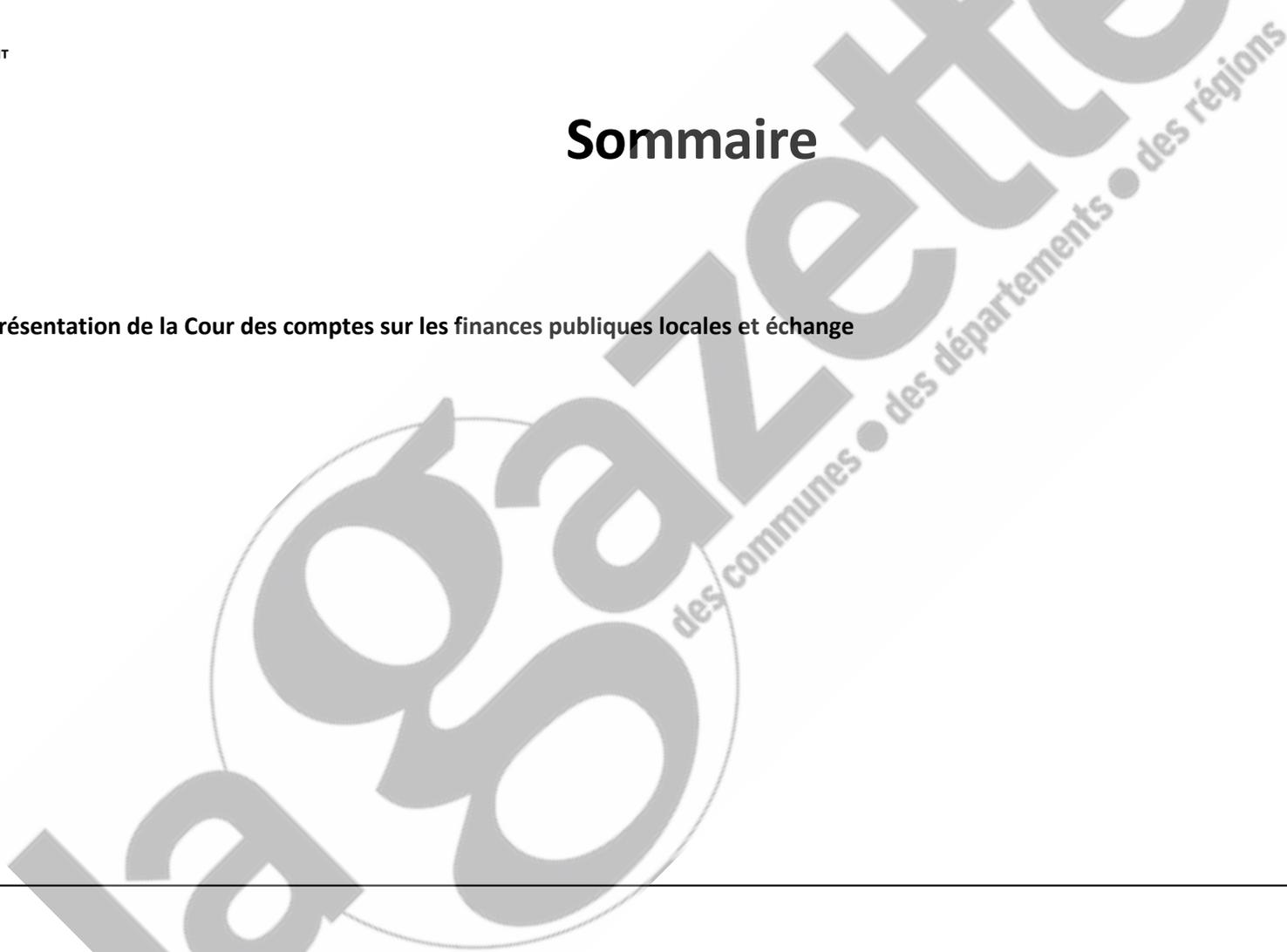
9 avril 2024

Sommaire

- 1. Présentation de la Cour des comptes sur les finances publiques locales et échange**
 - 2. Retour sur l'année 2023 et la période récente en matière de finances locales et échange**
 - 3. Présentation et échange sur les principaux constats des revues de dépenses menées par l'IGF**
 - 3.1. Revue de dépenses sur la masse salariale et les achats des collectivités locales
 - 3.2. Revue de dépenses sur l'investissement des collectivités locales
-

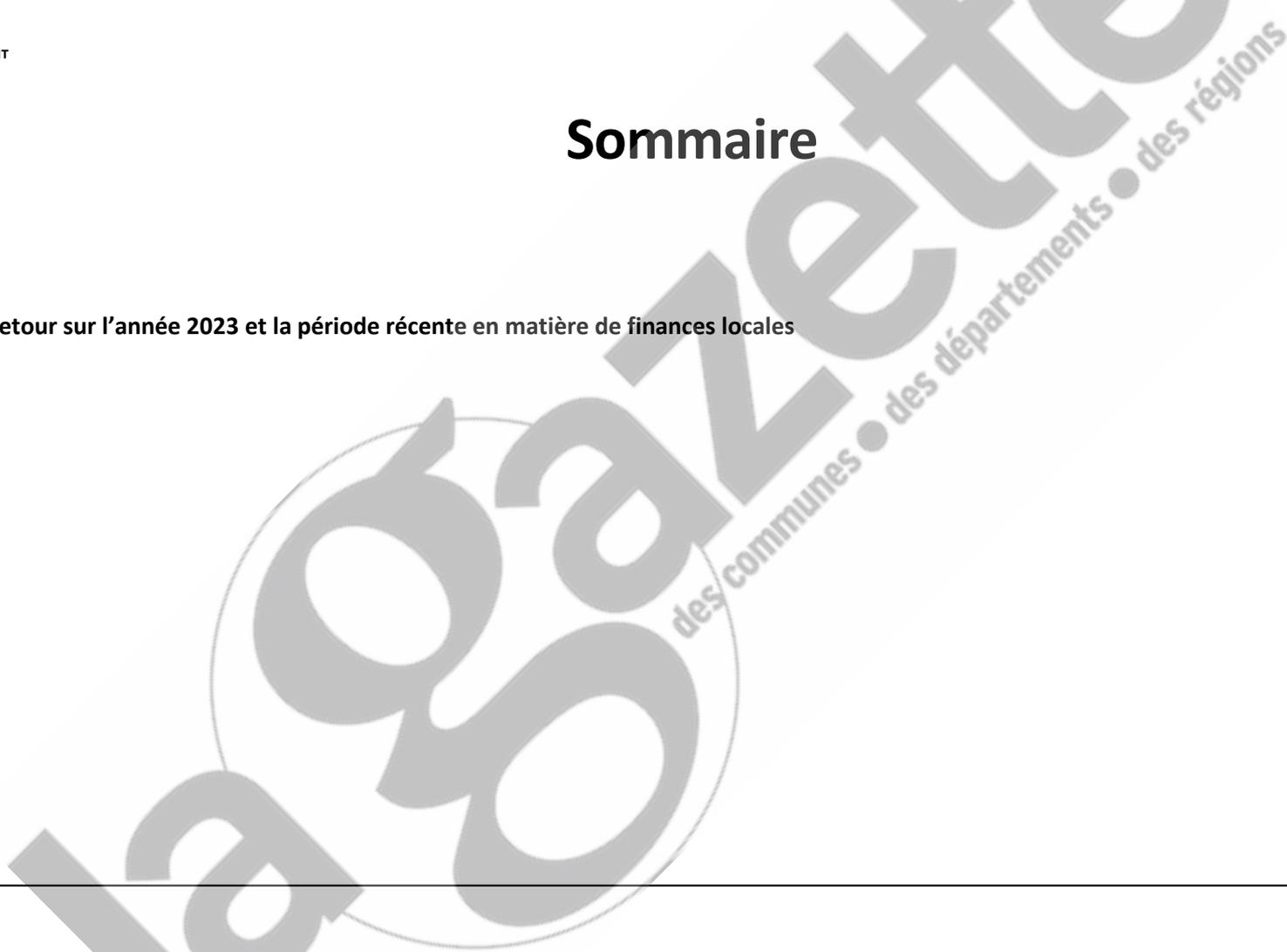
Sommaire

1. Présentation de la Cour des comptes sur les finances publiques locales et échange



Sommaire

2. Retour sur l'année 2023 et la période récente en matière de finances locales



2.1. Une situation financière dégradée en 2023

Décomposition de l'évolution du solde public entre 2022 et 2023

<i>Md€</i>	2022	2023	Ecart
Déficit public	-125,8	-154,0	-28,2
Etat	-148,4	-155,3	-6,9
ODAC	15,5	-1,6	-17,1
APUL	-1,1	-9,9	-8,8
dont collectivités locales	3,0	-5,5	-8,5
ASSO	8,2	12,9	4,7

Source : Insee

2.2. La situation financière des collectivités en 2023

Solde des collectivités locales, en Md€

	2022	2023
Solde des APUL	-1,1	-9,9
Recettes	293,8	305,5
Dépenses	294,9	315,4
Solde des collectivités locales	3	-5,5
Recettes	270,6	281,2
Dépenses	267,7	286,7
<i>dont fonctionnement</i>	203,1	215
<i>dont investissement*</i>	64,6	71,7

*Investissement au sens de l'acquisition d'actifs non financiers et des transferts en capital (= subventions d'équipement).

Source : Insee et calculs Bercy

2.3. Suivi de la LPFP et projet de programme de stabilité 2024-2027 pour le champ des collectivités

Concernant les dépenses de fonctionnement :

- LPFP : croissance des dépenses de fonctionnement des collectivités inférieure de 0,5 point au taux d'inflation à partir de 2024.
- Evolution des dépenses de fonctionnement des collectivités en 2023 : **+5,9%**, contre **+4,8%** prévus par la LPFP.
- Programme de stabilité 2024-2027 : maintien des hypothèses de la LPFP d'une augmentation des dépenses de fonctionnement inférieure de 0,5 point au taux d'inflation, **soit une augmentation de 1,9 % pour 2024.**

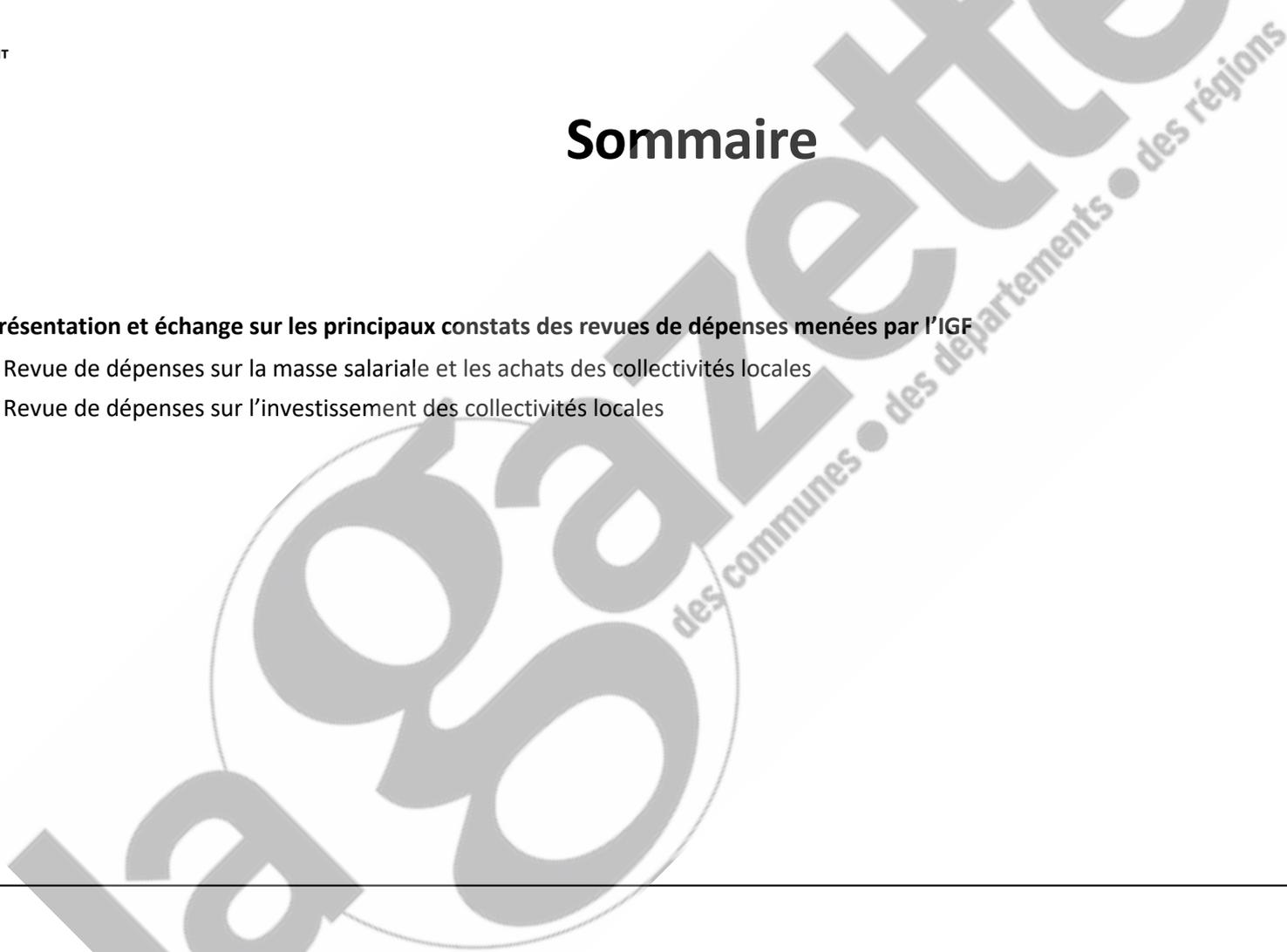
		2023	2024	2025	2026	2027
LPFP	Taux d'inflation	4,8	2,5	2	1,75	1,75
	Dépenses de fonctionnement	4,8	2	1,5	1,3	1,3
PStab 2024	Taux d'inflation	4,8	2,4	1,6	1,75	1,75
	Dépenses de fonctionnement	5,9	1,9	1,1	1,3	1,3

Sommaire

3. Présentation et échange sur les principaux constats des revues de dépenses menées par l'IGF

3.1. Revue de dépenses sur la masse salariale et les achats des collectivités locales

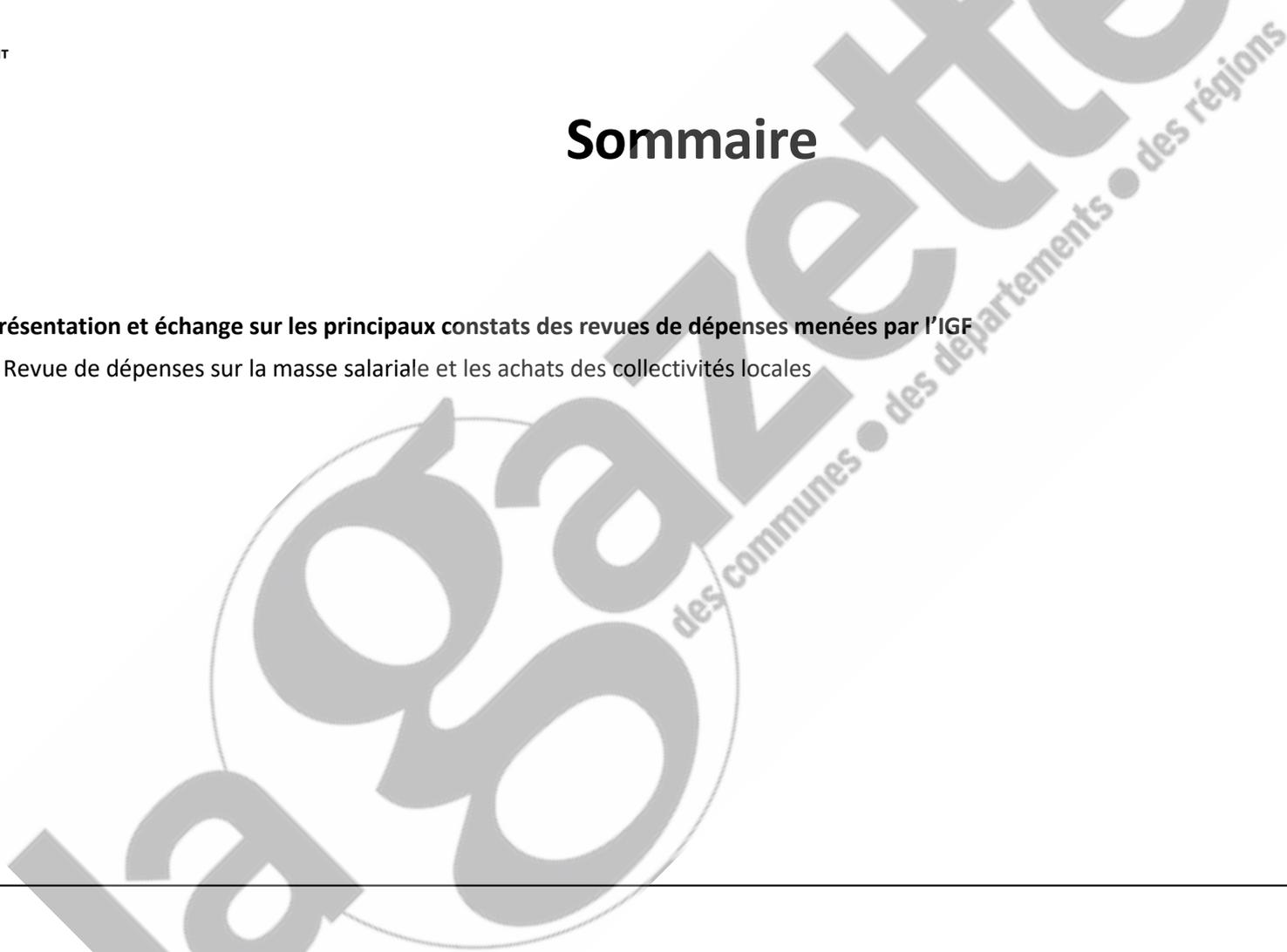
3.2. Revue de dépenses sur l'investissement des collectivités locales



Sommaire

3. Présentation et échange sur les principaux constats des revues de dépenses menées par l'IGF

3.1. Revue de dépenses sur la masse salariale et les achats des collectivités locales



Mission relative à la masse salariale et aux achats

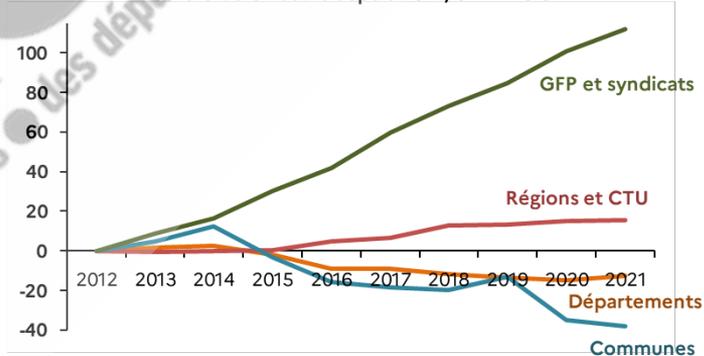
Analyse des facteurs d'évolution des dépenses des collectivités depuis 2011

Dépenses de personnel (75 Md€ en 2022)

Une augmentation qui résulte :

- En premier lieu, de la **hausse de la rémunération** et notamment de la part indiciaire des agents titulaires. Facteurs explicatifs :
 - progression de carrière et vieillissement des effectifs ;
 - mesures générales et catégorielles ;
 - alignement par le haut des rémunérations dans les cas de réorganisation.
- Dans une moindre mesure, de l'**augmentation des effectifs**, et notamment du bloc communal. Facteurs explicatifs : phénomènes de doublons ; alignement par le haut de la qualité du service.

Surcroît d'effectifs depuis 2012, en milliers



Achats et charges externes (51 Md€ en 2022)

- Les communes représentent 40 % des achats des collectivités (20 Md€), quelques secteurs majoritaires (études et prestations de services ; énergie ; maintenance) ;
- Hausse de 11 % en 2022 par rapport à 2019 et 9 % par rapport à 2021 : effet volume (reprise post Covid) et effet prix (inflation).

Mission relative à la masse salariale et aux achats

La LPFP prévoit une décroissance *en volume* des dépenses de fonctionnement pour la période 2023-2027, avec une croissance *en valeur* qui serait inférieure de 0,5 point à l'inflation. Le respect de cette trajectoire nécessitera un effort de maîtrise accru.

Recommandations et pistes de réflexion :

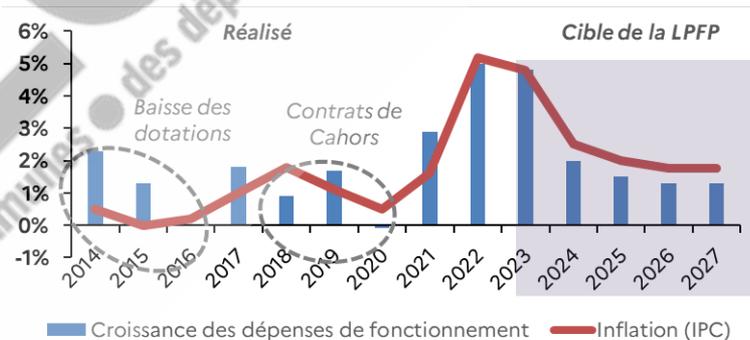
1 **Mieux connaître les dépenses de masse salariale et d'achats :**
Faciliter l'ouverture des données déjà produites relatives aux effectifs des collectivités et l'échange d'information sur les volumes et les prix de certains segments d'achat prioritaires.

2 **Diffuser les bonnes pratiques de mutualisation :**
Faciliter et diffuser le recensement des pratiques de mutualisation et encourager leur évaluation en proposant un cadre méthodologique.

3 **Identifier des secteurs au sein desquelles les économies peuvent être recherchées :**

- **Masse salariale :** Des marges de manœuvre limitées en ce qui concerne la rémunération face aux difficultés de recrutement croissantes. Les nombreux départs en retraite à venir (10 % des effectifs chaque année à partir de 2035, soit près de 5 Md€ de frais de personnel remis en jeu annuellement) offrent l'opportunité de repenser la structure d'emploi et l'organisation du travail (optimisation du temps de travail, lutte contre l'absentéisme).
- **Achats :** Des économies pourraient être recherchées (quelques milliards d'euros sur les 51 Md€) en professionnalisant les achats et par la recherche de performance, sans que ce levier ne puisse être actionné de manière mécanique et garantie. Cela suppose des compétences accrues et, dans certains cas, le renoncement à des objectifs politiques tels que l'achat local.

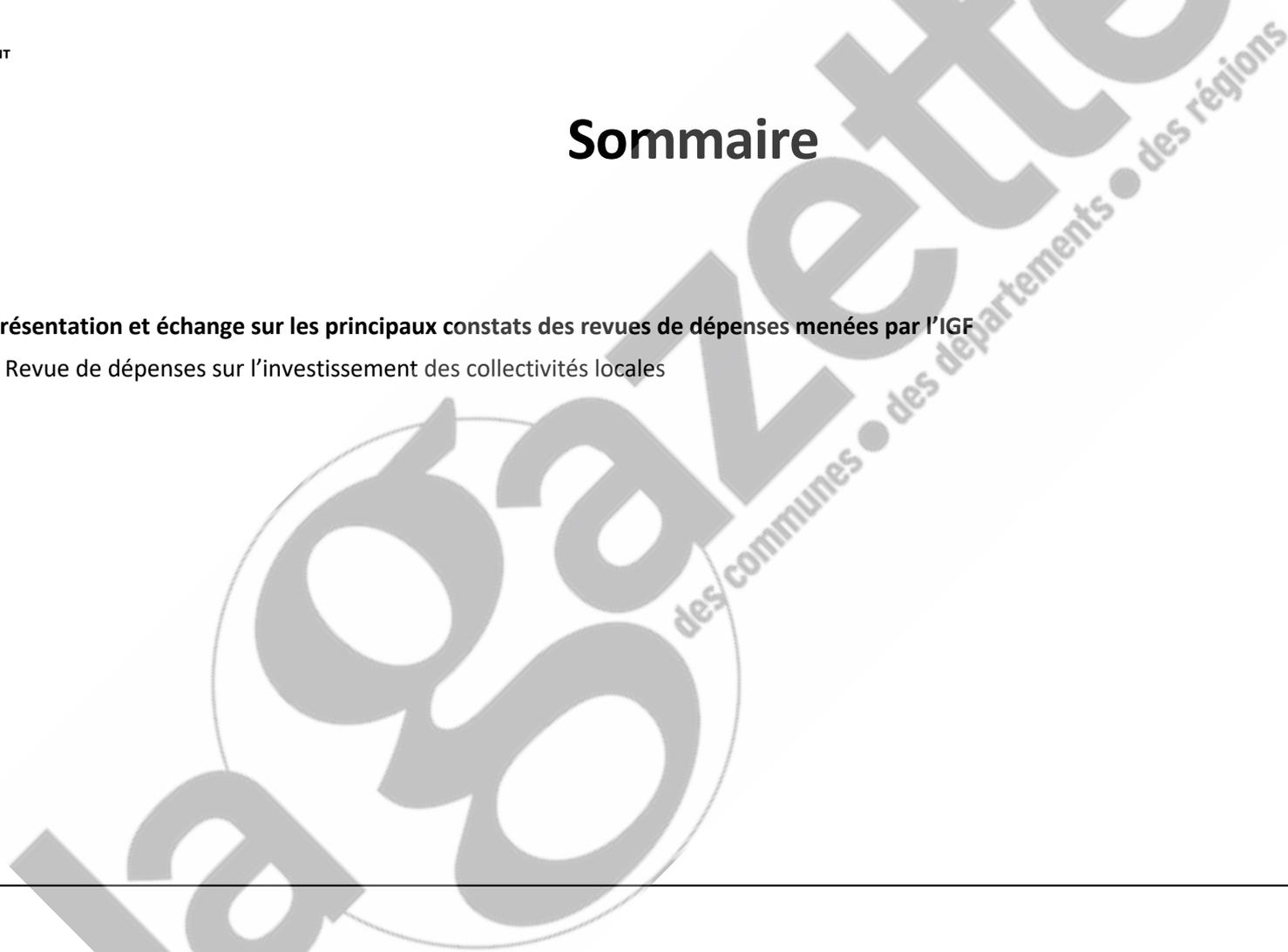
Croissance passée et future des dépenses de fonctionnement



Sommaire

3. Présentation et échange sur les principaux constats des revues de dépenses menées par l'IGF

3.2. Revue de dépenses sur l'investissement des collectivités locales



Mission relative aux investissements

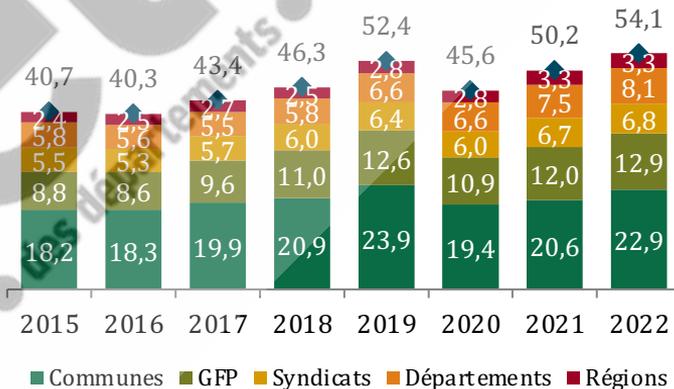
Investissements des collectivités

54 Md€ de dépenses d'équipement

Près de 10 Md€ de soutiens de l'État

- Les collectivités représentent **58 % de l'investissement public en 2022**
- 2/3 des dépenses d'équipement sont le fait du bloc communal
- **Le soutien de l'État croît plus vite que les investissements des collectivités** : de 19 % à 22 % des dépenses d'équipement des collectivités entre 2018 et 2022

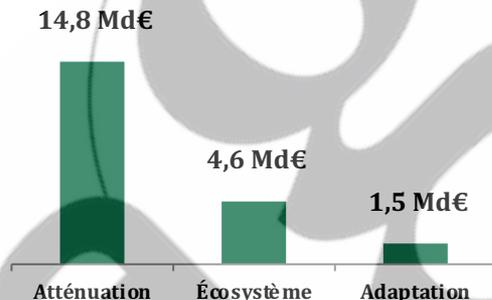
Dépenses d'équipement (en Md€)



Besoins relatifs à la transition

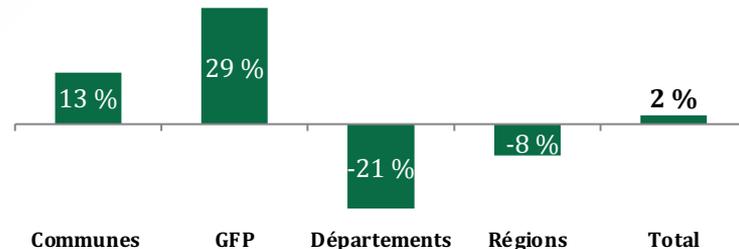
21 Md€ par an d'ici 2030

Atténuation, écosystème, adaptation



Une situation financière plus dégradée en 2023 pour les départements, mais en amélioration pour le bloc communal

Évolution de la capacité d'autofinancement brute entre 2019 et 2023 (à fin février 2024)



Mission relative aux investissements

Des réorientations possibles de dépenses

Recommandations

Transition écologique

- Rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public : **si les consommations baissent de 15 %, l'économie est de 1 Md€ / an**
- Sobriété foncière : **la voirie neuve représente 1,44 Md€ d'investissements**

Prévisibilité et ciblage des soutiens de l'État

- **Organiser les dotations de l'État autour de deux priorités** : la transition écologique et la cohésion des territoires
- Financer la transition via une **contractualisation** substantielle
- Évaluer le **FCTVA**

Transition numérique

- Télétravail : une baisse de 10 % de la surface du **bâti administratif** pourrait se traduire par des réorientations d'investissement de **500 M€ annuels**

Efficacité

- Encourager la mutualisation des investissements structurants
- Harmoniser et étendre les règles d'amortissement

Transition démographique

- En prolongeant les tendances actuelles de baisse du nombre d'élèves et de **fermetures d'écoles**, **les communes pourraient redéployer 115 M€ / an à horizon 2026**

Information financière

- Généraliser le **compte financier unique** et améliorer le suivi patrimonial des collectivités
- Constituer un cadre de **budget vert**